



# PROJET PEDAGOGIQUE ACCUEIL PREADOS



**Année 2018-2019**

**F**ONTENAY  
-EN-PARISIS



**Accueil de Prédos de Fontenay-en-Paris**  
Place du feu de la Saint-Jean  
95190 Fontenay-en-Paris

☎ : 06 38 08 02 13

✉ : [accueilpreados@roissy-online.com](mailto:accueilpreados@roissy-online.com)

# I. DIAGNOSTIC ET PRESENTATION DU PROJET

## 1. Introduction

Fontenay-en-Parisis se situe au Nord Est du département du Val d'Oise, à environ 38 Km du centre de Paris. La commune est accessible par la Francilienne.

Le village, à caractère rural, se situe en Plaine de France et se distingue de loin grâce au clocher élancé de son église. Son nom évoque les trois sources et les nombreux puits individuels et communaux qui fournissaient les villageois en eau potable.

Le village pourvu d'un patrimoine historique et culturel regroupe quelques commerçants, entreprises, artisans et une maison de retraite.

Le village est doté d'infrastructures adaptées à un large public :

- Pour la petite enfance : Un Relai d'Assistants Maternelles et un Lieu d'Accueil Enfants/Parents
- Pour l'enfance : Un Accueil de Loisirs maternel et élémentaire
- Pour les activités sportives : Un terrain de football, un terrain de Rugby, un court de tennis extérieur et intérieur, une salle de judo et une salle de danse
- Pour les activités culturelles : une salle polyvalente et une bibliothèque

## 2. La cohésion éducative

La Commune de Fontenay-en-Parisis a décidé de mettre en place un Accueil Préados en octobre 2015. Ce projet émerge d'une volonté politique mais aussi d'un besoin et d'une attente des jeunes et de leurs parents.

La création d'un Accueil Préados répond à la politique mise en place par l'équipe municipale en faveur de la jeunesse Fontenaysienne qui veut participer à l'épanouissement des jeunes et lancer une nouvelle dynamique au sein du village.

C'est avant tout un lieu convivial où les jeunes peuvent venir discuter et pratiquer des activités diverses et variées.

C'est un lieu socialisant ayant comme enjeu de mettre en place des animations éducatives.

Les préados ont la possibilité de s'impliquer dans l'élaboration de projets et la réalisation de loisirs.

## 3. La structure

L'Accueil Préados est ouvert à tous les jeunes collégiens. Son fonctionnement repose sur la mise en place de projets de loisirs éducatifs en direction des préados.

Ce lieu devra servir de repère et de lieu sociabilisant. Le rôle de l'équipe pédagogique est de veiller à l'épanouissement de chacun et de répondre aux attentes des préados. Elle doit aussi faire respecter le cadre et les règles mis en place sur la structure.

Afin d'accompagner les jeunes Fontenaysiens à devenir des citoyens autonomes, épanouis et respectueux et qu'ils trouvent leur place dans la société, notre projet pédagogique s'articulera autour de trois objectifs principaux :

- L'épanouissement (social, culturel, intellectuel et sportif)
- La citoyenneté (à travers le respect de l'environnement, la vie en collectivité, et des actions autour des droits et des devoirs)
- Le développement (l'éveil à la curiosité, l'accès au savoir)

## II. LES INTENTIONS EDUCATIVES

### 1. Permettre aux préados de former un groupe homogène

#### ↳ Créer un groupe et le fidéliser :

- Faciliter l'intégration des préados au sein du groupe
- Permettre aux jeunes d'évoluer au sein du collectif
- Permettre aux jeunes d'appartenir à un groupe avec un cadre

#### ↳ Permettre aux préados de s'exprimer

- Favoriser la prise de parole de chacun au sein du groupe
- Partager les envies et besoins de chacun
- Favoriser l'échange dans le groupe

#### ↳ Créer une passerelle entre les CM2 et les collégiens

- Permettre aux futurs collégiens de construire des repères
- Permettre aux collégiens de transmettre leurs expériences

### 2. Permettre aux préados de s'engager dans des projets

#### ↳ Favoriser l'autonomie et la prise de responsabilité chez les jeunes :

- Associer les préados aux choix
- Respecter les avis et choix de chacun
- Développer des autofinancements
- Gérer la vie en collectivité
- Favoriser la prise d'initiative

#### ↳ Permettre aux préados de participer à une action collective :

- Permettre aux préados de se dépenser
- Permettre aux préados de s'ouvrir culturellement
- Permettre aux préados de découvrir de nouvelles activités
- Permettre aux préados de créer/réaliser des projets en groupe

#### ↳ Favoriser les savoir-faire et savoir-être de chacun :

- Valoriser les préados sur leurs connaissances physiques, culturelles, manuelles et intellectuelles
- Amener les préados à faire découvrir leurs passions, hobbies aux autres préados
- Favoriser l'épanouissement des préados

### 3. Développer des actions intergénérationnelles

#### ↳ Favoriser le lien social entre les générations :

- Sensibiliser les préados à un autre environnement
- Permettre aux préados de découvrir la vie des anciens
- Amener le préado à se projeter dans la construction de son avenir
- Partager un moment de détente et de convivialité avec les anciens du village

#### ↳ Pérenniser les projets existants :

- Permettre aux préados de maintenir des temps d'échanges
- Favoriser l'entraide au sein des activités
- Valoriser le savoir-faire et savoir-être de chacun

### III. CARACTERISTIQUES DU PUBLIC 11 A 14 ANS

<b>Physiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Prise de conscience de son identité</li> <li>→ Ecart importants entre filles et garçons</li> <li>→ Puberté : Croissance, fatigue</li> <li>→ Modifications morphologiques</li> <li>→ Hygiène négligée</li> <li>→ Recherche ses limites</li> </ul>
<b>Psychologiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Influençable par les autres jeunes</li> <li>→ Refus de l'adulte du même sexe</li> <li>→ Pudique</li> <li>→ Curieux, inventif, créatif, imagination débordante, se projette dans un autre monde</li> <li>→ Impulsif</li> <li>→ Susceptible</li> <li>→ Besoin de responsabilité</li> <li>→ Position tranchée : monde en noir ou blanc, attitude soit conforme soit opposée à un modèle</li> <li>→ Vite enthousiaste, mais vite lassé</li> </ul>
<b>Sociales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Besoins de règles</li> <li>→ Sens de la justice</li> <li>→ Recherche de repères</li> <li>→ Revendique leur autonomie vis-à-vis de la famille</li> <li>→ Fuite de l'autre sexe</li> <li>→ Besoin de se mesurer aux autres</li> <li>→ Appartenance à un groupe d'amis du même âge, avec ses codes, ses rituels...</li> <li>→ Identification à des idoles</li> <li>→ Souci de l'apparence</li> <li>→ Apprentissage de la valeur de l'argent</li> <li>→ Découverte de l'existence du monde et des autres cultures</li> <li>→ Facilement impressionnable</li> </ul>
<b>Affectives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Fidélité en amitié</li> <li>→ Apparition des pulsions amoureuses avec plus de sentimentalité chez les filles</li> <li>→ Admiration d'un adulte</li> <li>→ Détachement de la famille</li> <li>→ Age de la contradiction</li> </ul>

## IV. BESOINS DU PUBLIC 11 A 14 ANS

<b>Physiques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Se dépenser physiquement, pratiquer une activité sportive</li><li>→ Se confronter à ses propres limites</li><li>→ De récupération</li></ul>
<b>Affectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Distance avec la cellule familiale</li><li>→ D'affirmer sa personnalité</li><li>→ D'indépendance, d'autonomie</li><li>→ De sécurisation affective</li></ul>
<b>Sociaux</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ De discussions, de réflexions</li><li>→ D'appartenir à un groupe</li><li>→ D'expérimenter</li><li>→ De se confronter aux limites</li></ul>

## V. LES MOYENS

### 1. Moyens humains

- Elus de la commune
- Agents municipaux
- animateurs
- Membres du CCAS
- Associations communales

### 2. Moyens matériels

- Matériel pédagogique
- Infrastructure de la commune : terrain de foot, terrain de tennis, terrain de rugby
- MGEN
- Centre Multi Accueil
- Foyer Polyvalent (salle de danse, de judo, bibliothèque...)
- Maison des Associations

### 3. Moyens financiers

- CCAS
- Participations familiales
- Prestation de service de la CAF
- Dons
- Commune

## VI. MODALITES D'OUVERTURE ET D'ACCUEIL DU PUBLIC

### 1. Ouvert aux collégiens résidants à Fontenay-en-Parisis

### 2. Jours d'ouverture

#### En période scolaire :

Un samedi après-midi et un vendredi soir par mois.

#### Pendant les vacances scolaires ouverture :

- Du 22 au 26 octobre 2018
- Du 25 février au 1<sup>er</sup> mars 2019
- Du 22 au 26 avril 2019
- Du 8 au 12 juillet 2019
- Du 15 au 19 juillet 2019

L'accueil préados sera fermé du 24 décembre 2018 au 4 janvier 2019.

### 3. Lieu d'accueil principal

Foyer polyvalent

### 4. Lieux d'activités

CMA, salles et terrains communaux.

## VII. MODALITES D'INSCRIPTION

1. Habiter Fontenay-en-Parisis
2. Etre collégien
3. Compléter et remettre le dossier d'inscription en mairie:
  - Fiche sanitaire 2018/2019 complétée et signée + photo
  - La feuille de règlement de fonctionnement/autorisations 2018/2019
  - Photocopie du carnet de vaccinations à jour
  - Attestation d'assurance extrascolaire 2018/2019
  - Un justificatif de domicile de moins de trois mois
  - Une attestation d'hébergement pour les familles d'accueil
  - Pour un enfant bénéficiant d'un PAI : le formulaire complété et signé, la prescription médicale et le traitement.
  - Pour un enfant présentant un handicap ou une maladie chronique un certificat d'aptitude à la collectivité

## VIII. TARIFICATION

Voir Règlement Intérieur 2018-2019 de l'Accueil Préados.

## IX. ROLE DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

### 1. Rôle du directeur de la structure

Le directeur est un acteur éducatif, il prend en compte l'environnement social, éducatif, et culturel de sa structure.

#### a. Missions

- Connaître et appliquer les dispositifs législatifs, réglementaires ou d'usage.
- Connaître et appliquer la réglementation des accueils pour mineurs, différencier les niveaux de responsabilité civile et pénale : législation D.D.C.S..
- Accueillir les jeunes en toute sécurité.
- Participer à la traduction concrète des objectifs du service (Projet Educatif de la Commune).
- Concevoir, défendre, mettre en œuvre et faire évoluer le Projet Pédagogique.
- Evaluer le projet pédagogique.
- Prévenir et anticiper les situations à risque : commission de sécurité et d'accessibilité.
- Organiser et gérer le personnel.
- Elaborer, défendre, argumenter, négocier un budget prévisionnel et respecter les enveloppes fixées.
- Négocier les devis ou conventions avec les prestataires.
- Mettre en œuvre les procédures administratives de la D.D.C.S. et de la CAF.
- Faire connaître la structure.
- Etre l'interlocuteur des différents prestataires et partenaires.

#### b. Fonctions

- Accueillir les familles (parents et jeunes).
- Etre garant de la sécurité morale, physique et affective des jeunes.
- Gérer, encadrer, être la responsable hiérarchique l'équipe d'animateurs.
- Gérer la structure (financier, administratif et pédagogique).
- Expliquer le contenu du Projet Educatif et les directives du service dans l'écriture, la réalisation et l'évaluation du Projet Pédagogique.

#### c. Tâches

- Suivre les projets d'animation et des propositions d'animation.
- Accueillir et faire la médiation avec les familles.
- Former et évaluer l'équipe d'animation.
- Mener des entretiens d'embauche.
- Gérer son équipe.
- Préparer et animer des réunions d'équipe.
- Intervenir auprès des animateurs en cas de non-respect de la sécurité des jeunes.
- Présenter à l'équipe d'animation le Projet Pédagogique et le mettre en place.
- Gérer les stocks (matériels de fonctionnement, jeux, produits pharmaceutiques).
- Manager et motiver l'équipe.
- Rendre compte aux élus de l'avancée des projets.

## 2. Rôle de l'équipe d'animation

### a. Auprès des enfants

- Il est garant de la sécurité physique, morale et affective des jeunes.
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs besoins.
- Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- Il respecte les jeunes en tant qu'individus à part entière.
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- Il sait adapter les activités à l'âge des jeunes.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il fait part au directeur des problèmes survenus au cours de la journée (même minimes).

L'animateur est référent de son groupe dans les activités, en ayant la responsabilité de :

1. Veiller à la sécurité morale physique et affective des jeunes.
2. Connaître les particularités de chaque jeune.
3. Adapter son activité à la tranche d'âge.
4. Veiller à établir un rythme de progression dans son activité.
5. Choisir et préparer le lieu et le matériel pour son activité.

L'animateur se doit d'être vigilant, présent et disponible à tout moment.

### b. Avec ses collègues

- Il fait preuve de respect.
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Il participe aux réunions de préparation.
- Il sait se remettre en question et avoir un regard critique sur son action.
- Il respecte le travail de l'autre.

L'animateur est garant du bon fonctionnement de l'Accueil Préados en accord avec le Projet Pédagogique et le Règlement Intérieur en vigueur. Il fait partie d'une équipe formée de plusieurs animateurs et d'une équipe de direction.

Cette équipe a comme devoirs :

- L'aménagement des espaces intérieurs.
- La structuration de la journée (rythmes, activités, goûters...).
- Le rangement des locaux.

Chaque adulte est une référence pour le jeune ; c'est pour cela que nous nous devons d'adopter une tenue vestimentaire décente et un comportement adapté.

De plus, il est interdit de fumer, de consommer de l'alcool et des stupéfiants, d'avoir sur soi des objets dangereux, de tenir des propos racistes, homophobes ou humiliants.

L'utilisation du téléphone est règlementée.



### **3. Organisation du travail d'équipe**

#### **a. Les réunions**

Afin de pouvoir travailler dans de bonnes conditions, une réunion d'équipe et un temps de préparation d'activités auront lieu une fois par semaine.

Ces réunions permettront :

- De programmer les activités et les projets.
- D'échanger sur le comportement et attitudes des jeunes et des animateurs afin de mieux répondre aux interrogations des animateurs.
- De prévoir le matériel.
- D'organiser les sorties.

#### **b. Les animateurs stagiaires**

Le stage leur permettra :

- D'approfondir leurs connaissances.
- De mettre en application leurs connaissances théoriques.
- D'affiner leurs points de vue sur le rôle de l'animateur.
- D'acquérir de nouvelles connaissances.

Le directeur est garant de la formation des animateurs. Des discussions et des bilans seront effectués tout au long du stage pratique afin d'évaluer le stagiaire.

La validation du stage s'appuiera sur les points suivants :

- Capacité à assurer la sécurité morale, physique et affective des jeunes.
- Capacité à gérer leur rythme de vie.
- Capacité à organiser et gérer les différents moments de vie.
- Capacité au travail d'équipe.

Rappel : un animateur stagiaire BAFA a les mêmes responsabilités et effectue le même travail qu'un animateur diplômé.

#### **c. Relations direction/animateur**

Le directeur est le lien entre l'administration et les animateurs, elle est en contact direct avec ces derniers et reste à l'écoute pour toutes demandes ou questionnements.

Des fiches d'activités, des fiches projets ainsi que des bilans de sessions sont mis en place. Cela permet à l'équipe d'avoir un meilleur suivi lors des évaluations trimestrielles.

### **4. Evaluation : la formation des animateurs**

Favoriser la progression des animateurs par la mise en place d'évaluation individuelle trimestrielle et la mise en place de formations si nécessaire.

## **X. MISE EN ŒUVRE DU PROJET**

### **1. La vie quotidienne**

La vie en collectivité nécessite des règles de vie afin que l'accueil se déroule dans les meilleures conditions. Un règlement intérieur sera transmis à toutes personnes fréquentant l'accueil, notifiant les modalités d'inscription ou d'annulation, le comportement à adopter...

### **2. Les activités**

Les animateurs sont à l'écoute des jeunes et favorisent la parole, les jeux ludiques, la prise d'initiative, le choix des activités. Ils mettent en place des actions éducatives.

L'équipe d'animation propose des activités, animations et sorties diverses.

Les activités sont élaborées en fonction des idées exprimées par les jeunes et les animateurs mais aussi par les opportunités du territoire.

Les jeunes sont encouragés à participer à la création des programmes.

Des journées et soirées à thème permettent l'investissement des jeunes. Leurs mises en place nécessitent une forte implication de l'équipe d'animation et une coordination avec tous les acteurs.

Certaines activités nécessitent des compétences techniques particulières, qui peuvent alors être assurées par des intervenants extérieurs.

Des actions d'autofinancement sont mises en place (brocante, kermesse, loto, repas ...). Elles permettent de récolter de l'argent afin de pouvoir mettre en place des projets spécifiques : sorties, week-end, séjours...

Ces projets permettent aux jeunes de s'impliquer dans les modalités de réalisation, favorisent leur autonomie et les sensibilisent aux contraintes financières ainsi qu'aux contraintes d'organisation.

### **3. Les sorties, nuitées, stages et séjours**

Des sorties et des nuitées sont organisées tout au long de l'année. Les inscriptions s'effectuent dans la limite des places disponibles et deviennent définitives en remplissant une autorisation parentale.

Des stages, encadrés par des intervenants extérieurs, sont proposés lors de vacances scolaires : danse, écriture, musique, sport ....

Des séjours pourront être proposés en fonction de la motivation, de l'investissement et de l'envie des préadolescents.

### **4. Les quartiers libres**

Des quartiers libres sont proposés lors de certaines sorties ou séjours. Une autorisation parentale devra être complétée. Si un parent n'autorise pas le quartier libre, celui-ci est pris en charge par l'équipe. L'Accueil Préados se réserve le droit de refuser le quartier libre si le comportement du jeune ne semble pas adéquat.

Des règles de déplacements et de rendez-vous, préalablement expliquées aux jeunes, seront strictement appliquées : déplacement au minimum par 3, heure de rendez-vous, zone autorisée, comportement et tenue correcte (déplacement, politesse...).

Les numéros de portable des animateurs seront communiqués aux jeunes, ainsi qu'un plan, dans la mesure du possible. Les animateurs restent toujours disponibles et accessibles. Ils veillent au bon déroulement du quartier libre en permettant aux jeunes d'être autonome.

### **5. Le téléphone portable**

Les téléphones portables seront laissés aux jeunes avec une utilisation réglementée. Ils ne pourront pas l'utiliser pendant les activités collectives.

Les téléphones portables restent à la charge du jeune mais il est possible de les confier à un animateur.

## **XI. COMMUNICATION**

Les plannings d'activités seront disponibles sur le site internet de la Commune.

## **XII. EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE**

L'évaluation permettra de vérifier la qualité du travail réalisé, la cohérence et la pertinence des actions. Elle permettra également de concevoir de nouvelles activités et de proposer des adaptations.

Amandine Fretard,

Directrice de l'Accueil Préados et son équipe.

Le 1er octobre 2018.